

Communiqué en date du 25 AOÛT 2023

Dimanche 03 septembre : la Caldéniacienne

Manifestation sportive réputée dans toute la Grande Région et même au-delà, la « Caldé » constitue depuis 35 ans une belle vitrine pour notre village. Chacun de nous peut contribuer à la réussite de cette manifestation par l'accueil que nous réserverons aux coureurs et notre tolérance par rapport aux gênes inévitables occasionnées par un tel événement.

Sachez d'ores et déjà que, par arrêté municipal, le stationnement sera interdit :

- sur le parking de la salle Maurice Bouchot du mardi 29 août-8h au mardi 5 septembre 12h.
- sur les deux parkings de la rue des Coquillottes du vendredi 1er septembre-8h au dimanche 3 septembre 15h
- sur le parking de l'école maternelle rue de l'Eglise du vendredi 1er septembre-8h au dimanche 3 septembre 18h
- La rue des Coquillottes sera coupée un peu avant l'intersection avec la rue de la Fontaine. Une déviation sera mise en place par la rue Bachmann remise en double sens pour l'occasion du vendredi 1er septembre-8h au lundi 4 septembre 12h

Je vous remercie par avance de votre compréhension et mieux encore de votre contribution (je pense aux nombreux bénévoles impliqués) à la réussite de cette 35^{ème} Caldé.

Le Maire, E. PAYEUR

Départs 9h : Randonnée pédestre
 9h15 : 10 km
 9h35 : Semi marathon

*Possibilité de retirer votre dossard samedi 2 septembre de 14h30 à 17h00 - Mairie de Chaudeney. **Attention, pas d'inscription sur place.***

T.S.V.P. → → → → → → → → → → → → → → → →

Communiqué en date du 25 AOÛT 2023

Dimanche 03 septembre : la Caldéniacienne

Manifestation sportive réputée dans toute la Grande Région et même au-delà, la « Caldé » constitue depuis 35 ans une belle vitrine pour notre village. Chacun de nous peut contribuer à la réussite de cette manifestation par l'accueil que nous réserverons aux coureurs et notre tolérance par rapport aux gênes inévitables occasionnées par un tel événement.

Sachez d'ores et déjà que, par arrêté municipal, le stationnement sera interdit :

- sur le parking de la salle Maurice Bouchot du mardi 29 août-8h au mardi 5 septembre 12h.
- sur les deux parkings de la rue des Coquillottes du vendredi 1er septembre-8h au dimanche 3 septembre 15h
- sur le parking de l'école maternelle rue de l'Eglise du vendredi 1er septembre-8h au dimanche 3 septembre 18h
- La rue des Coquillottes sera coupée un peu avant l'intersection avec la rue de la Fontaine. Une déviation sera mise en place par la rue Bachmann remise en double sens pour l'occasion du vendredi 1er septembre-8h au lundi 4 septembre 12h

Je vous remercie par avance de votre compréhension et mieux encore de votre contribution (je pense aux nombreux bénévoles impliqués) à la réussite de cette 35^{ème} Caldé.

Le Maire, E. PAYEUR

Départs 9h : Randonnée pédestre
 9h15 : 10 km
 9h35 : Semi marathon

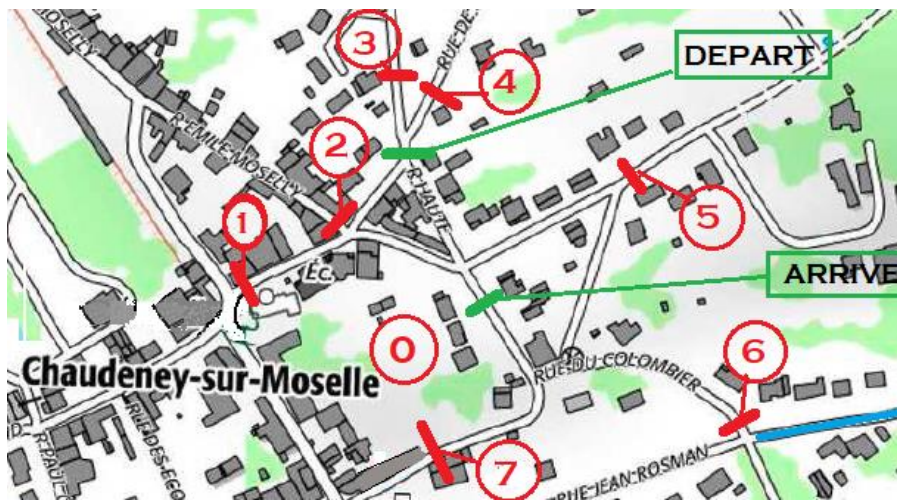
*Possibilité de retirer votre dossard samedi 2 septembre de 14h30 à 17h00 -Mairie de Chaudeney. **Attention, pas d'inscription sur place.***

T.S.V.P. → → → → → → → → → → → → → → → →

Communiqué en date du 25 AOÛT 2023

**Dimanche 03 septembre
35^{ème} édition de « La Caldéniacienne »**

Attention, circulation restreinte le dimanche 03 septembre 2023.
En concertation avec la préfecture et **dans le cadre des mesures de sécurité**, la circulation sera bloquée **dès 7h00 à 13h00** aux 7 points d'accès selon la carte ci-dessous :



Les habitants des rues :

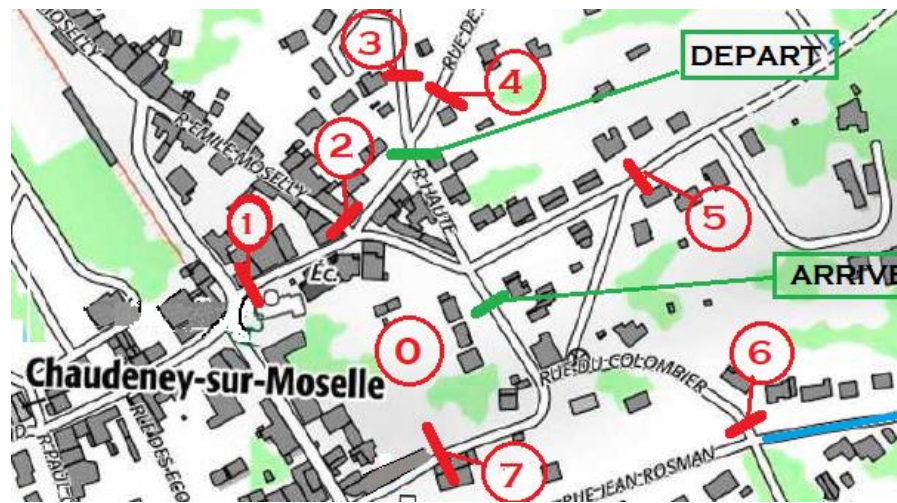
Haute, de L'Eglise, du Colombier, Gaston BICQUELET, Haut des Pâtis, Coteau de Parvaux et impasse des Henriottes qui souhaitent se déplacer durant ce créneau horaire, **veilleront à stationner préalablement leur véhicule à l'extérieur de cette zone**. Merci de votre compréhension.

T.S.V.P. →→→

Communiqué en date du 25 AOÛT 2023

**Dimanche 03 septembre,
35^{ème} édition de « La Caldéniacienne »**

Attention, circulation restreinte le dimanche 03 septembre 2023.
En concertation avec la préfecture et **dans le cadre des mesures de sécurité**, la circulation sera bloquée **dès 7h00 à 13h00** aux 7 points d'accès selon la carte ci-dessous :



Les habitants des rues :

Haute, de L'Eglise, du Colombier, Gaston BICQUELET, Haut des Pâtis, Coteau de Parvaux et impasse des Henriottes qui souhaitent se déplacer durant ce créneau horaire, **veilleront à stationner préalablement leur véhicule à l'extérieur de cette zone**. Merci de votre compréhension.

T.S.V.P. →→→